



Compte rendu de l'audio conférence sur le point
d'information de la crise sanitaire COVID
26 octobre 2020

Point COVID Occitanie :

Les chiffres nous montrent qu'il y a une recrudescence du nombre d'agents susceptibles d'avoir les symptômes de cette maladie.

Nous notons que les chiffres du télétravail sont relativement stables mais situés dans une fourchette plutôt basse (23%).

Les agents en présentiel sont en baisse mais cela est dû aux vacances scolaires de Toussaint.

Le télé travail:

Il concerne essentiellement les services OP/CO, AG et centres CI/VITI et reste sur la base du volontariat.

A cause de leurs missions, les agents de la branche surveillance ne peuvent pas bénéficier de ce travail déporté.

Malgré les préconisations de la DG pour intensifier les jours de télétravail, il n'en demeure pas moins que la réalité ne reflète pas exactement les pré requis ministériels. C'est notamment le cas dans la région toulousaine, mais également dans d'autres bureaux en Occitanie.

Une des causes de la non-augmentation du nombre de jours en télétravail, est qu'actuellement nous ne sommes pas en situation dégradée. Nous ne sommes pas dans une phase de confinement mais dans un état d'alerte maximale, ce qui est différent d'un point de vue administratif.

L'autre argument est qu'il faut déjà que les fonctions soient possibles en télé travail, mais surtout s'effectuent en fonction des nécessités de service.

L'UNSA remarque que tous les arguments sont bons pour ne pas augmenter les jours de télétravail.

La décision d'autoriser le télétravail revient au DI et non aux chefs de services ou aux adjoints.

Néanmoins, il est indéniable que les les chefs de services ou de pôles n'ont pas été suffisamment accompagnés dans la gestion et les modalités dans les décisions à prendre lors du télétravail.

Pour répondre à cela, le DI va à nouveau diffuser le guide du télétravail à l'ensemble des agents de la DI.

L'objectif étant d'augmenter le télétravail, tout en assurant l'ensemble de nos missions (cf demande DG).

La priorité reste les missions et la santé des agents.

Personnes vulnérables:

Pour les personnes qui sont en contact avec une personne vulnérable, il n'y pas vraiment de réponse. Il faut vérifier les textes mais il devrait y avoir la possibilité de télétravail 5j/5 (instruction de la DG).

Le DI appliquera strictement les préconisations DG.

Questions diverses:

A ce jour, il n'y pas de projections concernant l'anticipation sur l'évolution de la crise sanitaire.

La dotation de masque est en cours de renouvellement et la dotation pour les Équipements de Protection Individuelle est maitrisée.

Pour l'UNSA : la gestion se fait au jour le jour en réaction aux annonces gouvernementales.